

Tunis, le 25 mai 2012

**SYNDICAT CFDT du MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**SECTION SYNDICALE de TUNIS**

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous souhaitons vous faire part de notre déception liée à la décision communiquée informellement aux représentants du personnel concernant le coût de la vie 2011 qui sera accordé aux agents de droit local.

Cette annonce intervient après des suppressions de poste ayant entraîné une surcharge de travail considérable dans un contexte social particulièrement trouble. Les économies budgétaires réalisées suite aux suppressions de postes, notamment d'expatriés n'ont à aucun moment profité, même partiellement, aux agents locaux.

Aujourd'hui l'accablement des recrutés locaux est exacerbé par cette revalorisation d'autant plus dérisoire qu'elle ne prend pas en considération les promesses qui leur ont été faites l'année dernière au moment de la journée de mobilisation suite à l'annonce du coût de la vie très faible accordé pour l'année 2010 (1.75 %) et qu'elle ne répond surtout pas à la réalité de la cherté de la vie observée cette dernière année.

En effet, le chiffre retenu par le poste de l'ordre de 3,5%, paraissait déjà excessivement faible et peu représentatif de l'augmentation réelle du coût de la vie sur l'année 2011.

Or l'indice obtenu ne correspond même pas à la moitié de cette estimation.

En projection de cette mesure et se basant sur un salaire moyen, l'augmentation mensuelle nette serait de l'ordre de 17 d, 181 et de 7 d, 200 pour le salaire le plus faible.

Cette décision ne respecte pas les droits de revalorisation des salaires par rapport à l'inflation réelle ce qui risque de compromettre la paix sociale instaurée depuis un certain temps au sein de ce poste et remet en cause l'investissement exceptionnel dont a fait preuve chaque agent de droit local.

Nous sollicitons votre intervention pour faire appel de cette décision à la lumière des arguments objectifs présentés et nous comptons sur votre bienveillante sollicitude pour soutenir et faire aboutir une meilleure revalorisation.

Pour la CFDT, la représentante

Dorra MAZGHOUNI

